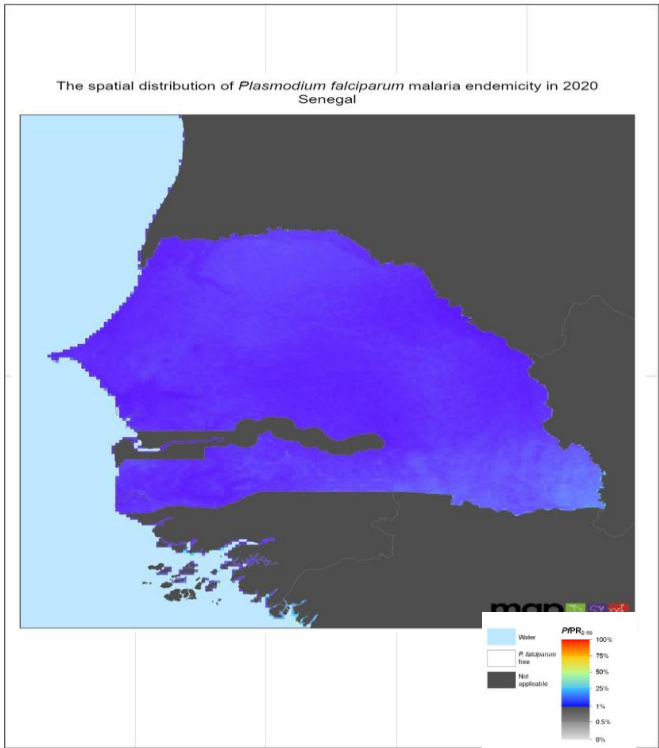


Carte de Score pour la Redevabilité et l’Action



Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 232 465 cas de paludisme en 2023 et 199 décès.

Mesures		
Financement		
Projection (2024-2026) du financement des MILD/IRS (% des besoins)		55
Projection (2024-2026) du financement public des CTA et TDR (% des besoins)		100
% financé du plan stratégique national contre le paludisme (2024-2026)		63
Financement national de la lutte contre le paludisme (2025)		6 916 727 €
Politique		
Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Lancement de Zéro Palu ! Je m'engage		
Lancement Conseil et fonds pour l'élimination du paludisme		
Suivi de résistance, mise en œuvre et impact		
Études d'efficacité des médicaments menées depuis 2019 et données déclarées à l'OMS		
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010		5
Résistance aux insecticides suivie depuis 2020 et données déclarées à l'OMS		
% contrôle des vecteurs cette dernière année avec matériel de nouvelle génération		99
CTA en stock (stock >6 mois)		
TDR en stock (stock >6 mois)		
En bonne voie de réduire l'incidence du paludisme d'au moins 63 % d'ici 2023 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité du paludisme d'au moins 63 % d'ici 2023 (par rapport à 2015)		
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN		
Couverture de traitement de masse pour les maladies tropicales négligées (indice NTD,%) (2023)		77
% des DMM atteignant les cibles de l'OMS		60
Allocation budgétaire de l'État aux MTN		
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2023)		67
Vaccins DTC3 2023 parmi les bébés de 0-11 mois		83
Changement climatique et maladies à transmission vectorielle (MTV) dans les contributions déterminées au niveau national (CDN)		

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable

Paludisme

L'Afrique se trouve au cœur d'une véritable tempête qui menace de perturber les services contre le paludisme et de réduire à néant les progrès de plusieurs décennies. Nous devons agir de toute urgence pour éviter et atténuer le préjudice de la crise financière qui continue de sévir dans le monde, de menaces biologiques grandissantes, du changement climatique et des crises humanitaires. Ces menaces représentent la plus grave situation d'urgence posée à la lutte contre le paludisme depuis 20 ans. Elles conduiront, faute d'action, à la recrudescence et à de nouvelles épidémies de paludisme. Pour retrouver le cap et éliminer le paludisme, nous devons mobiliser 5,2 milliards de dollars supplémentaires par an, afin de financer pleinement nos programmes de lutte nationaux et combler de toute urgence les déficits suscités par les réductions récentes de l'APD. Les conditions météorologiques extrêmes et le changement climatique menacent lourdement les progrès accomplis. L'Afrique est disproportionnellement exposée aux risques du changement climatique. D'ici aux années 2030, 150 millions de personnes en plus y courront le risque de contracter le paludisme du fait de températures et d'une pluviosité accrues. Les catastrophes climatiques déplacent les populations par millions et détruisent les routes et les structures sanitaires. L'accès aux services de santé s'en trouve réduit. Il nous faut aussi confronter la menace de la résistance aux insecticides et aux médicaments, de l'efficacité réduite des tests de diagnostic rapide et du moustique invasif *Anopheles stephensi* qui propage le paludisme en milieu urbain aussi bien que rural. Côté positif, l'arsenal de lutte contre le paludisme continue de s'élargir. L'OMS a approuvé l'utilisation de moustiquaires à double imprégnation 43 % plus efficaces que les modèles traditionnels et aptes à compenser l'impact de la résistance aux insecticides. De nouveaux médicaments thérapeutiques et deux vaccins pour enfants ont également été approuvés. Un nombre grandissant de pays déploient ces nouveaux instruments. Le passage à l'échelle de ces interventions va nous aider à atteindre notre objectif d'élimination du paludisme. Il faudra adopter des approches intégrées, avec la lutte contre le paludisme comme modèle pionnier pour le renforcement des soins de santé primaires, l'adaptation au changement climatique et aux situations sanitaires et la couverture de santé universelle. Nous nous devons d'entretenir et d'accroître nos engagements de ressources domestiques, notamment à travers les conseils et fonds multisectoriels pour l'élimination du paludisme et des MTN, qui ont mobilisé à ce jour plus de 150 millions de dollars US.

Progrès

Le Sénégal surveille la résistance aux insecticides depuis 2015 et a déclaré les résultats de sa démarche à l'OMS. Face à la résistance identifiée aux insecticides, il a porté à l'échelle les moustiquaires de nouvelle génération. Le pays a également effectué des tests de résistance aux médicaments. Le Sénégal s'est assuré des ressources suffisantes pour les CTA et les TDR en 2024-26, mais il reste d'importants déficits à combler pour mettre pleinement en œuvre le plan stratégique national. Le Sénégal est le premier pays à avoir lancé la campagne « Zéro Palu ! Je m'engage ».

Conformément au programme prioritaire de la présidence d'ALMA, M. le Président-Avocat Duma Gideon Boko, le Sénégal a renforcé considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l'élaboration d'une carte de score pour le contrôle et l'élimination, non encore publiée toutefois sur la plateforme Hub ALMA des cartes de score. Le pays devrait envisager l'établissement d'un conseil et fonds pour l'élimination du paludisme afin de renforcer la mobilisation de ressources intérieures et l'action multisectorielle.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 232 465 cas de paludisme en 2023 et 199 décès.

Problème principal

- Insuffisance de ressources pour la pleine mise en œuvre du plan stratégique national de lutte contre le paludisme, du fait notamment des réductions récentes de l'APD.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Impact	Rechercher et résoudre les raisons du manque de progrès dans la réduction de l'incidence et de la mortalité du paludisme depuis 2015, en ce sens où le pays n'est pas en bonne voie d'atteindre la cible 2025 de 75 % de baisse de l'incidence et des décès imputables à la maladie.	T4 2025		Le Sénégal a élaboré un Plan d'action pour l'accélération de l'élimination du paludisme pour 2022-2025 afin de renforcer les efforts de progression vers l'objectif d'élimination défini dans le PSN. Le Sénégal vise l'interruption effective de la transmission locale à l'échelle nationale d'ici 2030. À cette fin, la surveillance sera renforcée, pour assurer que toutes les structures de santé publiques et privées au niveau communautaire observent les protocoles de déclaration et d'investigation des cas dans les contextes d'élimination du paludisme. Une approche progressive est en cours d'élaboration ; elle énoncera les cibles visées pour atteindre l'objectif d'élimination 2030. Le Sénégal a fait état d'une baisse de 36 % des cas de paludisme en 2023 par rapport à 2022. Dans le cadre du plan d'action, le Sénégal met en œuvre l'investigation des cas et la riposte dans les zones d'incidence inférieure à 5 cas pour 1 000. Le PNLP sénégalais a introduit la distribution massive de médicaments (DMM) dihydroartémisinine - pipéraquine plus une faible dose unique de primaquine dans certains districts à transmission moyenne pour accélérer la progression vers l'état de pré-élimination.
Impact	Suivre les implications des mesures prises par le gouvernement américain concernant le soutien de PMI et chercher à atténuer l'impact.	T4 2025		Le financement du gouvernement américain a impacté la mise en œuvre. PMI est le seul partenaire soutenant l'achat et la distribution de moustiquaires de routine, qui protègent les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans contre les piqûres de moustique. Ces fonds étaient affectés à la couverture des frais de location du dépôt central, assurant le stockage sûr des moustiquaires, ainsi que des frais de gestion associés (sécurité, assurance, électricité, eau et autres coûts d'exploitation) et du transport entre le dépôt central et les 14 directions régionales de la santé. PMI a déjà acheté et expédié les doses de CPS destinées à la protection des enfants pendant la période de haute transmission du paludisme. En collaboration avec les partenaires, le PNLP cherche à déterminer comment combler les déficits à court terme. La disponibilité de CTA et de TDR pour la prise en charge des cas est également concernée.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Impact	Résoudre la faiblesse des stocks de CTA	T3 2025

Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente

Progrès

Le pays a amélioré ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une carte de score de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente.

Maladies tropicales négligées

Progrès

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Sénégal se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. En 2023, la couverture de la chimiothérapie préventive était de 100 % pour le trachome et pour l'onchocercose (sous surveillance), 65 % pour la schistosomiase, 73 % pour la filariose lymphatique et 58 % pour les géohelminthiases. Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Sénégal en 2023 est de 77, en très forte hausse par rapport à la valeur d'indice 2022 (20). Le pays n'a pas atteint les cibles DMM de l'OMS pour la schistosomiase et les géohelminthiases en 2023. Le Sénégal a inclus les maladies à transmission vectorielle dans ses contributions déterminées au niveau national et créé un poste budgétaire consacré aux MTN.

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.